



Pétition : les stagiaires ne sont pas des vaches à lait !

Madame la Rectrice,

Cela fait trois jours que les stagiaires de L'éducation Nationale premier et second degrés sont en formation sur Montpellier.

Beaucoup viennent d'autres départements et certains d'autres académies. Ils ont été conviés à ces journées de formation.

Pour de nombreux stagiaires , cette invitation revêt la forme d'un véritable sacrifice économique car ils doivent loger sur place, payer des frais de déplacement et de restauration sans aucune indemnisation.

Après une rapide enquête , l'opération peut atteindre les 400 euros pour certains stagiaires et 200 euros en moyenne pour l'ensemble des lauréats.

Une drôle d'invitation car si les stagiaires ne se déplacent pas ils sont considérés comme absents avec déjà des premières pressions.

Quelle récompense pour nos nouveaux lauréats qui étaient fiers de faire partie de la maison et qui d'entrée commencent à déchanter !

Très attaché au bien être des stagiaires et à leur accueil dans ces nouvelles fonctions, le SNALC vous demande de les indemniser à hauteur de 200 euros.

Ce ne serait qu'un juste retour à leur investissement et un premier signe symbolique de l'institution pour ceux qui sont l'avenir de l'Education Nationale.

Cordialement.

Marie Adeline Rouby , responsable secteur stagiaires.

Karim El Ouardi, président académique.

Jessica Boyer, responsable secteur social.